

SOMMAIRE, MICROSCOPIE ET CULTURE D'URINE

ORDONNANCE COLLECTIVE		OC-IRDPO-03
OBJET :	Effectuer une analyse et une culture d'urine	EN VIGUEUR : 2014-02-13
INDICATION :	Protocole standardisé de clientèle ayant une blessure médullaire ou nécessitant un suivi urologique	RÉVISÉ : 2014-02-06
CLIENTÈLE :	<u>inscrite ou admise</u> : enfants/adolescents/adultes/aînées	APPROUVÉE PAR : Dre Nancy-Michelle Robitaille, présidente par intérim CMDP
RESTRICTION :	NIL	Professionnels autorisés : <i>infirmières, infirmiers</i>

<u>Situation clinique</u>	<u>Intervention</u>
1) Usager utilisant la miction spontanée ou technique d'auto cathétérismes ou cathétérismes intermittents ou sonde urinaire à demeure et qui présente un ou plusieurs des symptômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Fièvre $\geq 38.5^{\circ}\text{C}$ – Dysurie – Hématurie – Augmentation des spasmes ou de la spasticité – Augmentation des fuites urinaires – Douleur abdominale ou lombaire – Céphalée – Tout symptôme typique pour le patient en cause 2) Lors d'un bilan urodynamique 3) Préalablement au traitement de botox intravésical 4) Préalablement à l'installation d'une sonde sus-pubienne 5) Lors d'une visite d'évaluation initiale	Culture d'urine en suivant la procédure dans les <i>Méthodes de soins infirmiers</i> (Intranet, Vie clinique, soins infirmiers) <ul style="list-style-type: none"> • Si petit volume, privilégier la culture d'urine plutôt que l'analyse